

**ACCÈS INTERDIT
APRÈS 21H00**

Quelques règles à respecter

- Accès interdit après 21h00
- Respecter les riverains en évitant toute nuisance sonore
- Respecter le matériel mis à disposition
- Eviter toute projection de cailloux sur le terrain ou tout autre projectile, objet
- Laisser les lieux propres

Ce qui est **interdit**
dans l'enceinte du city



Ce qui est **autorisé**
dans l'enceinte du city



Réservé à tout pratiquant à partir de 8 ans,
sous réserve d'être accompagné par un
adulte responsable